



Brevet Session 2010

publié le 29/09/2010 - mis à jour le 20/03/2015

Les diplômes et les notes du brevet 2010 sont disponibles

Diplôme National du Brevet

Les relevés de notes ainsi que les diplômes du brevet 2010 sont disponibles au **secrétariat** du collège durant les heures d'ouverture de l'établissement.

L'élève (ou son responsable légal) devra présenter une pièce d'identité.

Ces documents devront être retirés avant avant les congés de février 2011.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.